

Le faux culte de Priape en Belgique

par le D^r G. HASSE.

En parcourant la bibliographie et les auteurs qui se sont occupés du culte de Priape au moyen-âge, nous constatons que cette étude est encore incomplète et cela tient en grande partie à la disparition de la plus grande partie des documents.

Nous voyons que l'homme du moyen-âge, malgré son étiquette de chrétien, est resté fidèle à de nombreuses coutumes païennes, bien que l'Eglise se soit appliquée avec sévérité à les supprimer, les entraver ou les changer en défendant les pratiques ouvertes, notamment pour le culte de Priape; elle changeait les idées de pudeur considérant les attributs sexuels comme honteux s'ils étaient symbolisés par un grand phallus, parce que Dieu seul doit être considéré comme pouvoir créateur, comme animateur de toute vie, de toute prospérité et remplacer définitivement le polythéisme païen.

Les Grecs ne pouvaient s'imaginer qu'il put y avoir des rites impurs ou profanes et pensaient que toutes les expressions de reconnaissance, de prière et de soumission étaient agréables aux Dieux; aucune idée impure ne se mêlait chez eux au culte d'un Dieu générateur.

Les Romains, dans toutes les parties de leur empire, respectaient la religion du pays qu'ils soumettaient, mais poursuivaient sans pitié ceux qui s'associaient pour créer des groupements capables d'entrer en lutte contre le pouvoir central établi et qui par leur fanatisme constituaient un danger public, parce que des chefs religieux, avides de pouvoir et ambitieux, les guidaient; mais ce n'était nullement une question religieuse pure comme au moyen-âge et c'est pourquoi le culte de Priape ou d'un dieu de la génération pouvait être invoqué également contre le mauvais sort, le mauvais œil.

Au moyen-âge, nous voyons encore le culte de Priape tellement ancré dans les mœurs que malgré tout l'Eglise l'accepte, l'encourage d'une façon détournée, le tolère dans le clergé inférieur, règle les prières que l'on pourra faire en dehors de toute autre sous peine de pénitences spéciales; ces prières sont adressées au phallus dénommé alors *fascinum*. L'Eglise dit : « *si quelqu'un a fait des incan-*

tations au *fascinum*, en dehors des pratiques permises par le *Credo* ou la prière du Seigneur, il fera pénitence au pain et à l'eau pendant trois carêmes (*Judicia sacerdotalia de criminibus*). Le Synode de 1247 renouvelle la même injonction; de même le synode de Tours de 1396.

Puisque l'Église s'est préoccupée de ce culte de Priape, voyons comment et sous quelle forme il s'est perpétué.

Nous savons qu'en Italie, en France, en Gaule, les institutions et les cultes romains ont laissé des traces durables, et le culte de Priape, tout particulièrement; le plus ancien souvenir en Belgique, après les Romains, est un nom de village, sur la Meuse, près de Dinant, *Freijr*, qui rappelle le nom teutonique de Priape nommé par les Anglo-Saxons *Fria*, par les vieux nordiques Freyr et par les vieux Germains *Fro*.

Puis nous en retrouvons une mention au VIII^e siècle, on appelle le phallus : *fascinum* et il est représenté par une amulette en forme de petit phallus suspendu au cou des femmes et des enfants pour les protéger contre les maléfices extérieurs.

Le *fascinum* dont il est question ne changera plus, sera toujours très petit et nous le reverrons en France et en Belgique vers 1500 et en Italie jusque tout récemment encore.

Dès ce moment, le culte de Priape perd sa signification essentielle publique de culte d'un dieu générateur, symbole de la famille nombreuse.

Au XIII^e-XIV^e siècle, des prêtres ont accompagné des villageois dans des processions (proscrites par l'Église et les évêques), où l'on promenait un très grand phallus pour préserver le bétail contre la mortalité.

Au moyen-âge, sur beaucoup d'églises, l'usage de placer un phallus sur les murs, mais surtout au-dessus du portail, existait pour protéger contre le mauvais œil.

En Irlande, ce sont surtout les organes féminins qui sont les protecteurs contre le mauvais œil : église de White Island, VII^e siècle; église de Rochestone, comté de Tipperary (pierre au Musée des antiquaires à Dublin, et nombreuses pierres d'églises du comté de Cavaci).

L'effigie des organes masculins est souvent associée et citons alors le culte de Priape changé en culte de Saint-Foutin ou Fotimus ou Photimus (premier évêque de Lyon), à Varailles, en Provence, où

les organes des deux sexes sont suspendus au plafond de l'église comme ex-voto, pour que le vent les réunisse et réalise les vœux formés par les femmes stériles; la même chose existait à Isernia, pays de Naples (confession de Sancy, 5^e vol., Journal de Henri III, édit. Buchat).

Citons les nombreux lechs et phallus géants existant encore en Bretagne, soit les lechs au portail des églises, les menhirs phalliques souvent à quelques mètres et ayant de 2 à 3 mètres de haut; à Placour, à Kernez, dressés entre le II^e et le VI^e siècle et objets de culte jusqu'au VIII^e siècle, et certains prétendent jusqu'à la Révolution française.

A Locronan, en Bretagne encore, la pierre sacrée *La Jument*, creusée d'une profonde gouttière avec une arête vive au milieu, est encore l'objet de pèlerinages contre la stérilité, les femmes s'y laissaient glisser jupes relevées; de même jadis dans l'église Saint-Fiacre, près de Manceaux, en France, la pierre Saint-Fiacre était renommée pour faire cesser la stérilité, les femmes s'y couchaient en relevant leurs jupes.

En Belgique, Goropius Becanus, dans ces *Origines Antwerpensis* (1569, pp. 26 et 101), nous dit :

Indicio esse in porta casceri publico vicina, eirigam statuum, cui ingens fascinum praetentum, demonstraret tum Priapo Verpi nomen esse, cum esset Ithyphallus : propetera quod hoc statir glans nuda, qualis in appellis Judeis semper est, videretur. Hinc illud est, quod feminae omnes ad quemis subitum casum, Priapum innocent. Si testa manibus eiapsa rumpatur, si pedem offendant, si denique quiequam accidat, quod ne animadversione quidem dignum videatur, confestem Priapus, ad honestissimis etiam matronis, alta voce ad auxilium cietur; qui mos ne haetemus quidem magis intelligetus, quam si nihil dixisset.

Fascinum enim nobis Ters vocatus, ita ut urbs Anterpa, non Antverpa nominanda esset, si ab hoc numine sumeret appellationem. Sed dicet quisquam, Romanos primos nomines auctores suisse, atque ab illis religionem ad nos dimanasse, Latina voce in Germanicum versa.

Huic proptera non credam, quod videam apud Romanos Priapo numquam sub verpi nomine honores habito esse.

Nemini nusteni vestoris sponsarum; mimini diae Pestunda, virginibus ad primos inspectus adfuturæ, memini et aliorum infa-

mium nominam quae in sacris Ramonus celebrantus : unis verpi non memini legisse honores.

Penitus est abolitus, quamvis nonihil incerteratus atque ita pertinacibus animis haec superstitione olim tenebatur, ut Godefridus Bullionis, hujus civitatis marchio nihil prius habuisse videatur; quam ut eam vel tadicitus euelleret, vel ad rittes Christianos traduceret, simulae igitur Hierosolymis est potitus, praeputeum Christi, veluti sumnum minus, antverpis suis misit, ut ejus cogitatione a faedo et spura numine revocarentur. Ceterum parum profect apud mulieres hoc donum, quod sacri fascini non possent obli-visei. Affectioi equidem haec Priapi inocuandi religionem, non olim tantum in usu fuisse, sed haecenus eriammum teneri : sed illud non item iis affentisi, qui nomen a verpo deducunt, quod Priapus sub verpi nomini invocetur. Nemo, enim unquam verpi nomen ex mulieris ore audivit, nec si quis verpum nominet de Priapi hujus ratione et usione sterilitatem, qui enim mulierculae sine scalis abra-dere et quadiu, eum exigua sit statua, potuerint, non vidio, posita est fatis alto loco, ita ut non facilis accessus. Portam istam ubi penetraveris affenditur Walpurgis fanum, ad quod ingressus eriam sa graduum, subtus ejusdem sepultura.

Abrah. Golnuitzi, dans *Dantisc Ulysses Belgico-Gallicum*, 1641, p. 57 :

Extra acdem summam Antwerpia quatuor habet Parochias: Geor-gii, Walburgis, Jacobi et Andra. In quibus nihil esse faretur Scri-banius, quod lectorem mereatur. Ego tamen de Walpurgis templô, di Burge, panenta haec ut antiquissimo enotavi. Olim Marti dicatum fuit, vel Priapo, qui olim inter gentiles ibi in magni honore Cole-bant eum in tantum ut effigiem ejus saxo in sculpteam in ipsamet arcis seu burgi fronte haberent, testis adhuc hodie est supra portam juxta publicum carcerem ad forum piscarium imaguncula, olim fertis ornari folita a stulta muliercularum turba; quae altitudine unius pedis, manibus elevatis, pedibus divaricatus, membro virili carens conspicitur. Fabulam, non historiam dixerim, quae narrantur.

Goropius Becanus, dans ses *Origines Antwerpiensis* (1569, p.26 et 101), prétend qu'à Anvers le culte de Priape existait encore sous le nom de Ters. que le phallus s'appelait « fascinum » et que les femmes, dans leur langage populaire, se servaient de son nom obscène.

La porte d'entrée du Steen, dans le vieux bourg d'Anvers, por-tait au dessus un Priape avec un grand phallus, lequel aurait dis-

paru parce que les femmes le raclaient pour en employer la poudre contre la stérilité (Golnitz, *Itinerarium Belgico-Gallicum*, p. 52). Remarquons toutefois que pour ce faire, il eût fallu aux femmes des échelles et monter presque à 6 mètres de hauteur.

D'après Golnitz, le priape anversoïis aurait été décoré de fleurs à certaines époques.

Nous savons qu'à Anvers l'usage du phallus et des boules en sucre offerts par la marraine a persisté jusqu'en 1914, ainsi que des bâtonnets phalliques mélangés au sucre de baptême.

Devons-nous ajouter une foi entière aux interprétations de Goprius et de Golnitz? Nous pensons au contraire que ce fut le changement des idées du faux culte de Priape qui fit disparaître au XVI^e siècle le grand phallus du Priape anversoïis; d'ailleurs, il était placé si haut qu'il eût fallu des échelles de 6 mètres pour y arriver. L'Eglise désapprouvant les grands attributs et tolérant les petits, c'est intentionnellement qu'il aura été brisé et non par raclage annuel.

Si les femmes du peuple jurent en employant des mots obscènes qui, dans le langage populaire de tous les temps, ont servi à injurier les autres humains, cela ne se rapporte en rien à un culte : cela se fait encore dans tous les pays.

La Sainte Broche, ou N.-D. à Broquette, à Louvranges, était avant guerre invoquée contre la stérilité, et les femmes y offraient de petits morceaux de bois (copie fruste du fascinum, comme en Italie). (Folklore Brab., 1923.)

Nous savons d'après des cartulaires qu'au moyen âge existaient des sociétés secrètes ayant des rites obscènes et secrets (*Cart. Abb. Saint-Fère*, Chartres VI, p. 112); cependant des sociétés secrètes tolérées suivant le culte de Priape existèrent au moyen âge et eurent en France et en Belgique des insignes en étain figurant un seul sexe ou les deux réunis, que l'on portait sur le manteau pour se protéger du mauvais œil pendant la grossesse ou que les enfants portaient contre tous les maléfices.

Un collectionneur de Paris, M. Forgeais (*Notice sur les Plombs historiques de la Seine*, Paris, 1858), relate la découverte dans la Seine de plombs du XIV^e siècle à sujets phalliques, les uns masculins, les autres féminins. Payne Knight les reproduit à son tour : ce sont en partie des rappels d'ornements phalliques romains.

Ce qui caractérise ces insignes, c'est leur petitesse, la disparition des ailes et des sonnettes; les ailes : symboles de la douceur

et de l'incubation; les sonnettes : symbole de la prospérité, du bonheur. Les notions pures du culte phallique ou priapique sont méconnues, le moyen âge marque un recul de l'idéalisme pur, l'Eglise lutte de toutes parts contre les souvenirs païens, en réduit les symboles sans parvenir à les supprimer entièrement.

Les insignes du faux culte de Priape au moyen âge trouvés en Belgique sont au nombre de quatre et très typiques.

Le premier (fig. 1) est un phallus minuscule en plomb, trouvé

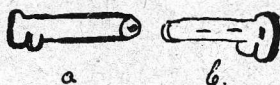


FIG. 1.

a. Face antérieure, gr. nat.

b. Face postérieure, gr. nat.

Fascinum (XV^e siècle).

Oostduinkerke, 1923. — Coll. Reichler, Gand.

en 1923 à Oostduinkerke, à la Spelleplaats, par M. le juge Reichler, de Gand; il mesure 1.2 cm. de long et 0.4 cm. de large et figure un phallus minuscule avec ses deux témoins, le droit plus grand comme à l'époque romaine; le revers montre les traces d'attaches d'une épingle pour le fixer sur le manteau; c'est le véritable type du fascinum décrit par les anciens auteurs et connu comme tel en Italie jusqu'il y a cinquante ans : c'est une amulette contre le mauvais œil et non un insigne de société secrète; il doit dater du XIV^e ou du XV^e siècle.

Le second (fig. 2) a été trouvé également à Oostduinkerke, à la Spelleplaats, par M. le juge Reichler, de Gand, en 1922; il mesure



FIG. 2.

Emblème priapique (XV^e siècle).

Oostduinkerke, 1922. — Coll. Reichler, Gand.

1.5 cm. de long et 0.5 cm. de large et est en étain. Il figure une chaussure à la poulaine, garnie de poils, portant dans le pli un phallus minuscule et surmonté d'une grossière tête de chien; cette

amulette est également employée comme porte-bonheur ou contre le mauvais œil, mais non comme insigne de société secrète.

Le troisième (fig. 3) est encore un objet en étain, trouvé près de Termonde, dans l'Escaut, en 1927; il représente un grand phallus

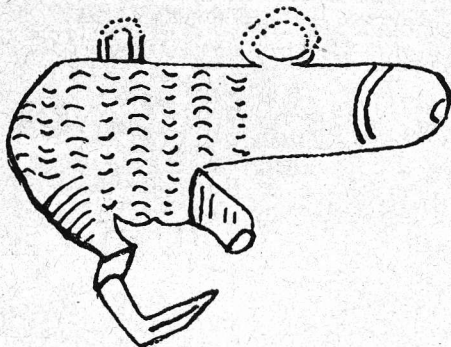


FIG. 3.
Insigne en étain.
Schoonaerde, 1927. Coll. Dr G. Hasse.

supporté par une petite jambe, un petit phallus et au bas un soulier à la poulaine, l'ensemble couvert de rayures imitant des poils; le tout était supporté par deux anneaux (dont on voit encore une partie) pour le suspendre, bien qu'au revers se trouve une longue épingle pour fixer sur un manteau; nous voyons ici un insigne typique de



FIG. 4.
Insigne de société secrète (XV^e siècle).
Schoonaerde, 1927. Coll. Dr G. Hasse.

société secrète de 1456 (une pièce de monnaie de Flandre datée 1456 fut trouvée avec cet insigne) dont il est question dans les cartulaires de l'époque.

Le quatrième (fig. 4) est aussi en étain et est le plus curieux des quatre; il ressemble beaucoup aux plombs trouvés dans la Seine, à Paris, et figurés par M. Forgeais. C'est un insigne en plomb trouvé dans l'Escaut à Schoonaerde, en 1927, et daté du XV^e siècle; il repré-

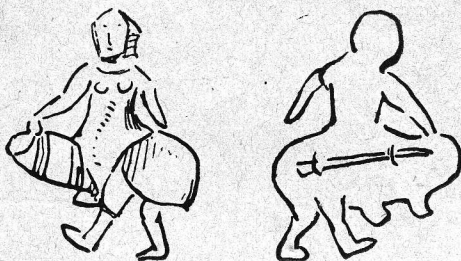


FIG. 5.

sente un organe féminin surmonté de trois petits phallus droits et supportés par deux jambes portant chacune un petit phallus.

Cet insigne est un symbole porté pour la fécondité et contre le mauvais œil, aussi bien ouvertement que dans des sociétés secrètes tolérées par l'Eglise.

Rapprochons de ces deux derniers types les figures 5, 6 et 7 du Musée de Cluny, qui sont des insignes de sociétés secrètes suivant le faux culte de Priape.

II

Que nous reste-t-il des emblèmes ou symboles du culte de Priape vrai ou dévoyé, et avons-nous des monuments que nous respectons encore?

Jean Chalon pour la Belgique, et le professeur Belluci pour l'Italie, nous montrent la persistance du port du phallus sous forme de pendeloques en cristal, en corail, en verre. M. Breuer, conservateur adjoint des Musées Royaux du Cinquantenaire, nous rappelle qu'il y a peu d'années les hochets des enfants étaient garnis de bâtonnets rappelant les phallus réduits; en Italie, on les appelle encore fascinum; à Anvers, en 1914, on les appelait en patois: « kapittelstokken ».

A ces amulettes ne s'attache plus qu'une idée de se protéger contre le mauvais œil, et si on a fait des phallus en bois, c'est contre tous les maléfices, quels qu'ils soient.

III

Comment la transformation s'est-elle faite et pouvons-nous l'observer encore maintenant? Voyons à ce sujet la maison dite de la Salamandre, rue aux Fèvres, à Lisieux (France). Deux bonshommes sculptés (XVI^e siècle) nous donnent la clef et nous font comprendre quand l'opinion publique a changé.

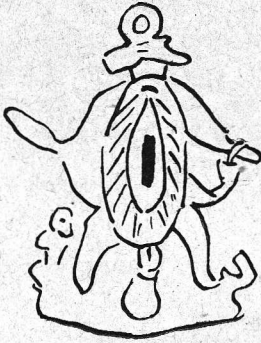


Fig. 6.

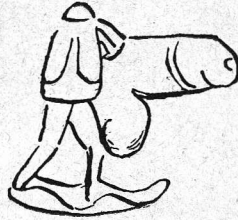


Fig. 7.

Le premier représente un homme habillé et sortant un grand phallus de sa culotte; les restes sont énormes et on le lui a cassé d'ailleurs.

Le second est nu, montre sur un corps squelettique, un ventre proéminent et un tout petit phallus que l'on a respecté.

Donc, au XVI^e siècle, nous voyons de grands et de petits phallus, et plus tard les petits restent entiers, les grands sont brisés (Lisieux et Steen à Anvers).

Les phallus sont grands et petits aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, mais deviennent uniformément petits au XVII^e siècle, et les fontaines publiques en sont des images typiques en Italie, en France et en Belgique, où on les appelle Manneken-Pis.

Parmi les fontaines à grand phallus, nous avons celle de Lacaune-les-Bains en France, montant quatre bonshommes nus tenant un grand phallus comme jadis le dieu Priape, et portant un phallus plus grand encore sur la tête.

En Italie, les fontaines à bonshommes nus et petits phallus sont encore nombreuses.

En Belgique, nous en avons une seule : rue de l'Etuve, à Bruxelles, et nous sommes tentés de croire aux légendes qui la suivent

dans sa vie historique, alors que nous en retrouvons une au Musée de Cluny (XVII^e siècle) et une sur le fronton d'une maison de la fin du XVII^e siècle à Dordrecht, en Hollande.



FIG. 8.

Pourquoi le grand phallus devient-il obscène et scandaleux et le petit est-il toléré et admis? N'y voyons que l'évolution des idées avec le catholicisme triomphant admettant des symboles réduits et attirant peu le regard; puis l'opinion publique reléguant par hypocrisie l'idée de la prospérité et de la fécondation représentée par



FIG. 9.

un grand phallus, mais admettant qu'un petit phallus ou fascinum porte bonheur chasse le mauvais œil. Il en est donc du culte de Priape comme pour beaucoup de cultes ou coutumes païennes (feux de la Saint-Jean), qui n'ont pas disparu, mais ont été transformés et dénaturés.

Notre président, M. de Munck, m'a communiqué des cartes illustrées intéressantes au point de vue phallique et que lui a envoyées son fils aîné (M. Charles de Munck); mais seule celle représentant



FIG. 10.

la fontaine de Lacaune-les-Bains (XIII^e siècle) peut retenir notre attention pour le sujet que nous traitons aujourd'hui. Nous lui en

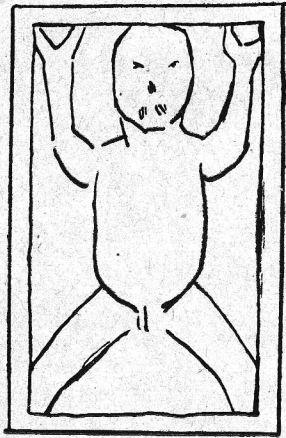


FIG. 11.

sommes particulièrement reconnaissant; au reste, il offre ces cartes en hommage à la Société d'Anthropologie. Nous y trouvons également une statue en bois de l'école flamande du XVII^e siècle du Musée

de Cluny, représentant notre Manneken-Pis de Bruxelles relevant une robe et tenant son petit phallus. Cette statue, comme notre Manneken-Pis, ne sont que des répliques de la tradition à travers les âges du Trévire du III^e siècle relevant sa robe (Musées de Trèves et Cologne) et tenant un petit phallus.

Nous considérons qu'au XVII^e siècle c'était une précaution contre le mauvais œil ou un porte-bonheur, et encore aujourd'hui, il est considéré comme un palladium pour Bruxelles et nous n'osons pas penser que la fécondité, loi de la nature et de la prospérité, puisse être représentée par un Priape, peu importe comment il est représenté.

Nous nous refusons en tout cas à ne pas y voir une survivance parfaite et à faire abstraction de toutes les légendes, aussi belles fussent-elles.

Gardons en tout cas l'idéal, sans jamais tomber dans les basses compréhensions actuelles qui se rattachent au phallus.

BIBLIOGRAPHIE

De Bast. — Recueil d'Antiquités romaines et gauloises de la Flandre. Gand 1808 (main votive, pl. 6, fig. 1, p. 182).

Roux (aîné). — Musée secret de Naples; Herculaneum. Vol. 8, p. 205.

Fuchs Ed. — Sittengeschichte (Survivances phalliques). Munchen 1911, pp. 281-283.

Payne Knight. — Le culte de Priape, Bruxelles, Gay, 1883, pp. 93-95, 112-115.

Dr. G. Hasse et Sibenaler. — Le culte de Priape en Belgique. Bull. Soc. Anthr., Bruxelles 1883. T. 38.

Dulaure. — Les divinités génératrices. Paris 1885.

Bulletin Service provincial recherches folkl. Brabant 1922, p. 46. Saint-Pierre à Broquettes.

Sibenaler. — Coutumes phalliques dans le Luxembourg. Bull. Soc. Anthr. Bruxelles. Déc. 1912.

De Warsage. — Le calendrier populaire wallon, pp. 413-416. L'Ourse St-Ghislain et Ste-Matuce. Anvers, de Tavernier, 1920.

Saint Just Pequart. — Monuments mégalithiques d'Alsace. Nov. 1922. Pierre de Bunselh, menhir phallique.

J. Cornelissen en Vervliet. — Idioticon van het Antwerpsch dialect. Gent. 1900. 2^e deel. *Klout*, blad. 692 en 671. Kon. VI. Akad.

Bulletin Soc. Anthropol. Paris. — Culte phallique; bull. 72, p. 83; 62, p. 486. Inde, bull. 93, p. 245. Dahomey, bull. 93, p. 509. Egypte, bull. 97, p. 177. Mexique, bull. 97, p. 223. Pyrénées, bull. 77, p. 239.

Goropius Becanus. — Origines Antwerpiensis, pp. 26 et 101. Anno 1569.

Golnitz. — Itinerarium belgico-gallicum, pp. 52-53. Anno 1641.

Forgeais. — Les plombs historiés de la Seine, Paris.

Roulez. — Note sur un établissement romain. Manche de cou-teau de Liberchies, p. 50-52.

Belluci, prof. Guiseppe. — Gli Amuletti. Perugia 1908, p. 28.

Judicia sacerdotalis. — De criminibus.

Journal de Henri III. — Edit. Buchat. Confession de Sancy, 5^e vol. Isernia et Varailles.

Cartulaire Abb. Saint-Fère. — Chartres V, p. 112.

Chalon, J. — Les arbres fétiches.

Le Rouzic, Z. — Monuments mégalithiques. Vannes 1922.

H. Waquet. — Le Musée breton de Quimper, p. 6. 1926.

Le Rouzic, Z. — Carnac, légendes, traditions, p. 152. Locronan. Vannes 1924.